

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°24 du 07/02/2019

Présents : Ms PITIE – TISSEYRE-ROQUE-MICHEAU**Excusés** : M BOUDET

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U13

Traitement administratif de la journée du 02/02/2019

Niveaux Poules	Défaut de licences Amendes 10 euros	Absence de feuille de match Amende 15 euros	Forfait Amende 15 euros
D1			Haut Minervois 15€
ELITE			G.Piège Lauragais M. 15€

Les matchs non joués le 02/02/2019 sont reprogrammés le samedi 09/02/2019 mêmes endroits et mêmes heures.

Non saisi des résultats :

Us minervois : 10€

FAC 1 : 10€

Ol. Cuxac d'Aude : 10€

RAPPEL : Les clubs cités en premier doivent saisir les résultats.

Désengagement : Le GFC a décidé de ne pas engager son équipe 3 pour la 3ème phases U13. Toutefois, cette équipe participera au tour du Challenge Peytavy le 16/03/2019.

CATEGORIE U11

L'équipe de Ol Cuxac d'Aude1 est forfait générale en poule G. Les clubs concernés sont priés d'en prendre notes.

L'équipe de Ol Cuxac d'Aude 2, en poule H, continu le championnat

Tournoi Futsal U9 organisé par le FC Corbière Méditerranée a la salle de Leucate le samedi 4mai2019

Le Président de la Commission M. Gérard PITIE

